

29 MARS 2021: GRÈVE NATIONALE !

Bruxelles, le 18 mars 2021

**Nous appelons tous les cheminots à se mobiliser le 29 mars
avec les travailleurs du secteur privé.**



Pourquoi ?

Les employeurs veulent limiter les augmentations salariales à 0,4 % sur 2 ans.

Cela représente une moyenne de moins de 10 euros brut par mois, y compris pour les cheminots.

Les travailleurs ne sont manifestement pas respectés !

Les cheminots ont continué à assurer le service public dans des circonstances difficiles liées à la crise sanitaire actuelle.

Une augmentation du pouvoir d'achat constitue un bon remède favorisant la reprise économique et face à la situation socio-économique du pays, elle représente aussi un vaccin urgent et efficace pour l'ensemble des travailleurs.

Que voulons-nous ?

La CGSP Cheminots/ACOD Spoor vise une norme salariale indicative et non plus une norme fixe car celle-ci limite, compte tenu de la loi de 1996, toute négociation justifiée au niveau social. Au sein des chemins de fer belges, il s'agit du protocole d'accord social dont les discussions débutent en mai de cette année.

La CGSP Cheminots/ACOD Spoor est également favorable à une augmentation du salaire minimum : 14 €/heure (2300 € brut/mois).

Notre participation à cette action nationale est légitime car, depuis 2015, les entreprises publiques autonomes sont également soumises à la loi relative à la norme salariale.

**Un préavis a été déposé par la CGSP-ACOD couvrant l'ensemble des cheminots
du dimanche 28 mars à 22h au lundi 29 mars à 22h.**

Une indemnité de grève de 30 € sera payée aux affiliés.

Pierre LEJEUNE
Président